

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

Envoyé en préfecture le 02/02/2026

Reçu en préfecture le 02/02/2026

Publié le 02/02/2026

ID : 019-251900130-20260127-B_2026_07-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 27 JANVIER 2026

DÉLIBERATION N° B_2026_07 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A RADIO VASSIVIERE

Date de la convocation

20/01/2026

Le 27 Janvier 2026 à 9h30, le Bureau Syndical légalement convoqué, s'est réuni à Treignac (19), sous la présidence de Monsieur Philippe BRUGERE.

Collège Régional

Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total des voix
BARAT Geneviève			X		
CAVITTE Pascal					
DELIBIT Sandra					
MICHON Marie-Hélène	X				
PLAZANET Mélanie					
SERRE Françoise		P BRUGERE			
TOTAL = 6 x 2 voix chacun	1	1		2	4

Collège Départemental

	Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total voix
19	ARFEUILLERE Christophe					
	CORNELISSEN Jacqueline	X				
	PETIT Christophe		J CORNELISSEN	X		
23	DEFEMME Catherine	X		X		
	MARTIN Valéry			X		
87	LARDY Brigitte	X		x		
	TOTAL = 6 x 2 voix chacun	3	1		4	8

Collège Intercommunal et Communal

Communautés de Communes

	Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total voix
HCC	BRUGERE Philippe	X				
VMM	SAVIGNAC Sylvie	X		X		
CGS	NICOUX Renée	X				
PV	BOSDEVIGIE Jean-Pierre	X				
	TOTAL = 4 x 1 voix chacun	4			4	4

Communes

	Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total voix
19	BOUDIN Oiga					
	HORNEBECK Catherine	X				
	MIGNAUT Thomas					
	POUYAUD Bernard		C HORNEBECK	X		
23	MAGRIT Gilles					
	MOUNAUD Patrick		G SALVIAT	X		
	SALVIAT Gérard					
87	LAHAYE Françoise		S SAVIGNAC	X		
	TOTAL = 8 x 1 voix chacun	2	3		5	5
	TOTAL EPCI et communes	6	3		9	9

Participaient également à la réunion des salariés du PNR :

Madame Juliette GIOUX (Directrice)

Guillaume RODIER, Olivier HUET, Véronique GIESSLER



CODE PROJET 8200

Charte de Parc 2018-2033 :

Axe 3 : Millevaches, territoire participatif et ouvert sur l'extérieur

Orientation 8 : Assurer la cohésion des habitants et des acteurs du territoire

Mesure 36 : Organiser la communication

Le rapporteur, Philippe BRUGERE, expose :

Vu l'Article L. 333-1 du Code de l'environnement relatif aux Parcs naturels régionaux ;

Vu la délibération n°2016.3162 en date du 19 décembre 2016 du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine définissant la politique régionale en faveur des Parcs naturels régionaux ;

Vu le décret n° 2018-1247 du 26 décembre 2018 portant classement du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (région Nouvelle-Aquitaine) ;

Vu le courrier de sollicitation d'une subvention de l'association Radio Vassivière pour l'année 2026 ;
Considérant que le média Radio Vassivière participe à la communication territoriale ;

Contexte :

Dans le cadre du projet de charte 2018-2033, le Parc accompagne les médias du territoire que sont Radio Vassivière et Télé Millevaches. En effet, ils sont confortés et soutenus dans l'optique d'une diffusion accrue sur le territoire et d'un relais participatif entre le Parc et les habitants.

Description du projet :

Radio Vassivière est un média radiophonique associatif local qui répond aux besoins d'informations sur les enjeux locaux, les manifestations et évènements culturels sur le territoire, l'accès aux médias de tous, l'éducation aux médias, et l'accompagnement technique de toute personne désireuse de « faire de la radio ».

Trois studios permanents sont fonctionnels : Royère, Meymac et Aubusson. Elle diffuse sur deux fréquences, d'abord sur le secteur de Vassivière, et aussi sur le secteur d'Ussel.

Conformément aux objectifs cités dans la convention, la Radio poursuit ses actions avec notamment :

- Production quotidienne d'un agenda d'une dizaine de minutes diffusé 5 fois par jour
- Réalisation d'une Midinale en direct du lundi au jeudi portant sur l'actualité locale
- Amélioration de la diffusion et ouverture des studios
- L'accompagnement et la formation de bénévoles pour la réalisation des projets radiophoniques
- La réalisation d'ateliers en milieu scolaire et périscolaire à destination des jeunes
- L'animation du territoire via la réalisation d'émissions en public et en direct une dizaine de fois par an et notamment durant la saison estivale

En 2025, Radio Vassivière a notamment réalisé auprès du Parc :

- Des interviews et reportages autour des actions du PNR
- Promotion des animations Parc

L'association Radio Vassivière a sollicité une subvention de 2 500 €, auprès du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin au titre de l'année 2026.

Proposition :

Il est proposé aux membres du Bureau :

- de renouveler la convention pour 2026 ;
- d'attribuer une subvention annuelle de 2 500 € à l'association Radio Vassivière en 2026 ;
- d'autoriser le Président à :
 - engager la dépense correspondante ;
 - signer tout document afférent à la bonne exécution de la présente opération ;
- de dire que les dépenses en résultant seront inscrites au budget de l'exercice concerné, au chapitre correspondant.

LE BUREAU SYNDICAL,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Au vu des visas et considérants,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- de renouveler la convention pour 2026 ;
- d'attribuer une subvention annuelle de 2 500 € à l'association Radio Vassivière en 2026 ;
- d'autoriser le Président à :
 - engager la dépense correspondante ;
 - signer tout document afférent à la bonne exécution de la présente opération ;
- de dire que les dépenses en résultant seront inscrites au budget de l'exercice concerné, au chapitre correspondant.

Collèges	Valeur voix	Présents	Votants	Voix pour	Voix contre	Abstention
Régional = 6	2	1	2	4		
Départemental = 6	2	3	4	8		
Communes = 8	1	2	5	5		
EPCI = 4	1	4	4	4		
TOTAL = 24		10	15	21		

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Fait et Délibéré en Séance, les jours, mois et an ci-dessus
Pour Extrait certifié conforme
Le Président, Philippe BRUGERE

Le Président certifie que la présente
délibération a été transmise en
Sous-préfecture d'Ussel (19) au titre
du contrôle de légalité le
Et qu'elle a été affichée le

Ph. Brugere

SYNDICAT DE GESTION DU PNR DE MILLEVACHES
7 route d'Addusson
19290 MILLEVACHES
0555969700

Envoyé en préfecture le 02/02/2026

Reçu en préfecture le 02/02/2026

Publié le 02/02/2026

ID : 019-251900130-20260127-B_2026_07-DE